



VOTRE SOURCE

Des soutiens à tous les stades pour les avocat(e)s et les parajuristes
Le Barreau de l'Ontario s'efforce de vous soutenir à tous les stades de votre carrière –
professionnellement et personnellement.

Ligne d'aide à la gestion de la pratique

- Ce service téléphonique confidentiel pour les avocat(e)s et les parajuristes de l'Ontario répond aux questions sur les codes de déontologie ou sur d'autres sujets de gestion de la pratique et de professionnalisme.
- Les représentant(e)s chevronné(e)s, dont des avocat(e)s, sont à votre disposition pour offrir information et conseils.
- Pour vous prévaloir de ce service, composez le 416 947-3315 ou le numéro sans frais 1 800 668-7380, p. 3315 et sélectionnez Ligne d'aide, ou écrivez à practicehelpline@lso.ca

Réseau d'encadrement de la pratique (REP)

- Le REP connecte les avocat(e)s et les parajuristes avec les personnes qui cherchent à développer une compétence particulière ou à répondre à une question de gestion de la pratique.
- Un engagement peut durer aussi peu que 30 minutes au téléphone ou jusqu'à quatre heures sur trois mois.
- Nous avons continuellement besoin de conseillers et de formateurs – les heures consacrées au REP peuvent compter comme heures de FPC annuelle.
- Pour vous joindre au REP, comme participant, formateur ou conseiller, rendez-vous au lso.ca/REP

Conseil juridique en matière de discrimination et de harcèlement

- Financé par le Barreau de l'Ontario – mais 100 % indépendant et confidentiel.
- Service confidentiel et gratuit à quiconque aurait subi de la discrimination ou du harcèlement par un (une) avocat(e), un(e) parajuriste ou un(e) candidat(e) inscrit(e) au processus d'accès à la profession en Ontario.
- Allez au dhcounsel.on.ca/fr-ca, appelez le 1 877 790-2200 ou écrivez à assistance@dhcounsel.on.ca

Programme d'aide aux membres

- Ce service confidentiel financé par le Barreau et entièrement indépendant offre un accès en ligne ou téléphonique sécurisé à du counseling, de l'encadrement et du soutien par les pairs.
- Les titulaires de permis peuvent obtenir de l'aide professionnelle pour des problèmes de dépendance, de santé mentale ou physique, de conciliation travail-vie personnelle, de carrière ou de famille.
- Allez au www.monpam.com ou appelez le 1 855 403-8922.



VOTRE SOURCE

Ressources d'EDI et de FPC

Dans le cadre de son mandat, le Barreau intègre les valeurs et les principes d'égalité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans ses politiques, programmes et procédures, et reconnaît la diversité des professions juridiques et du public.

Les ressources suivantes visent à promouvoir l'EDI dans toutes les professions. Souvent, ces ressources vous aideront à satisfaire à votre obligation de formation professionnelle continue (FPC).

Trousse d'outils pour créer votre propre EDI au travail

Le Barreau a créé cette trousse d'outils pour aider les lieux de travail juridiques à concevoir et à offrir leur propre programme pour promouvoir l'EDI dans les professions juridiques. La trousse d'outils contient un guide de l'animateur, un guide pour les participants et une bibliographie. Pour avoir accès à la trousse d'outils :

iso.ca/FPC-EDetl

Programme de spécialisation sur les enjeux juridiques autochtones

Le premier programme de spécialisation sur les enjeux juridiques autochtones au Canada comprend trois sous-spécialités, chacune ayant ses propres exigences et normes en matière d'expérience, de connaissances et de compétence :

- Droits et gouvernance
- Litige et représentation
- Sociétés et commerce

Pour en savoir plus sur ce programme et sur les autres domaines de spécialisation, allez au iso.ca/agrément-spécialistes

Guide pour les avocats qui travaillent avec des parties autochtones

Ce Guide est une ressource de départ pour aider les avocats et autres intervenants du système juridique à en savoir davantage sur les cultures autochtones et à comprendre l'interaction entre les ordres juridiques autochtones et le système de justice canadien.

Téléchargez le Guide ici :

iso.ca/travailler-avec-des-parties-autochtones

Programmes de FPC

Le Barreau offre une multitude de programmes de FPC dans divers formats durant l'année, comme des programmes en personne, des webémissions sur demande, des documents électroniques et des cours en ligne.

Allez au store.iso.ca pour en savoir plus.

Restez branchés

- Ouvrez une session/inscrivez-vous au portail.
- Mettez votre catégorie à jour dans le répertoire des avocats et des parajuristes.
- Mettez votre adresse courriel à jour.
- Surveillez les mises à jour dans l'infolettre des titulaires de permis envoyées par courriel.
- Suivez-nous :



[@LawSocietyLSO](https://www.facebook.com/LawSocietyLSO)



[Linkedin.com/company/law-society-of-ontario/](https://www.linkedin.com/company/law-society-of-ontario/)



[@LawSocietyLSO](https://twitter.com/LawSocietyLSO)